

1^{re} COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 21 janvier 1902.)

MM.

1 ^{er} BUREAU	{	BÉZINE. — <i>Secrétaire</i>
	{	BASIRE.
2 ^e BUREAU	{	DE CASABIANCA.
	{	LEPORCHÉ.
3 ^e BUREAU	{	ALASSEUR.
	{	MAGNIEN.
4 ^e BUREAU	{	GUILLIER.
	{	LORDEREAU.
5 ^e BUREAU	{	CÉZAR ALLEMAND.
	{	COSTES.
6 ^e BUREAU	{	GOURJU.
	{	JOUFFRAY.
7 ^e BUREAU	{	FROMENT.
	{	MILLIÈS-LACROIX.
8 ^e BUREAU	{	FORTIER.
	{	HUGUET. — <i>Président</i>
9 ^e BUREAU	{	CHARLES RIOU.
	{	FRANCOZ.



1

Séance du 23 Janvier 1902

M^r. Hugnet a été nommé Président
M^r. Bénière secrétaire.

Le Président
Aug. Hugnet

Le Secrétaire
Bénière

Séance du 25 Janvier 1902, 2^h 42.

La Commission, après avoir pris connaissance de la proposition de M. Strass, tendant à modifier et à compléter la loi du 30 novembre 1894, sur les arbitrations à bon marché, a considéré qu'elle mérite une étude spéciale & qu'il y a lieu de demander au Sénat d'en renvoyer l'examen à une commission nommée par le bureau.

Elle a chargé M. Hugnet de présenter un rapport en ce sens.

Le Président

Le Secrétaire

Aug. Hugnet